

DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE



Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre

Maître d'ouvrage: **GAEC DE PUY BASSET**
Puy Basset
15130 CARLAT

Localisation
du projet : **Puy Basset**
15130 CARLAT

Description du projet de construction

1- Extension d'un bâtiment agricole à usage de stabulation libre pour bovins avec une partie stockage fourrage pour une surface d'emprise au sol nouvelle de 520.30m², avec pose de panneaux photovoltaïques sur existant et extension.

Constitution du dossier

Formulaire de Demande de permis de construire Cerfa 13409-14

PC1a	Plan de situation IGN - Éch: 1/25000 ^e	PC4	Notice descriptive
PC1b	Document d'urbanisme	PC5a	Plan de façades - Éch: 1/200 ^e
PC1c	Plan cadastral - Éch: 1/2000 ^e	PC6	Document graphique d'insertion
PC2	Plan de Masse - Éch: 1/500 ^e	PC7-8	Document photographique
PC3	Plans en coupe - Éch: 1/500 ^e		



SICA Habitat Rural - Cantal
Architecte : Audrey ESCOT

26, rue du 139^{ème} R.I - BP 239
15002 AURILLAC Cedex
Téléphone : 04 71 45 55 38

Tampon - Signature:

A Aurillac, le 18/10/2024

Dessiné par:

Emmanuelle CLERMONT

N° Client: 1954	N° Document: PC01	N° de page: 1/6
--------------------	----------------------	--------------------

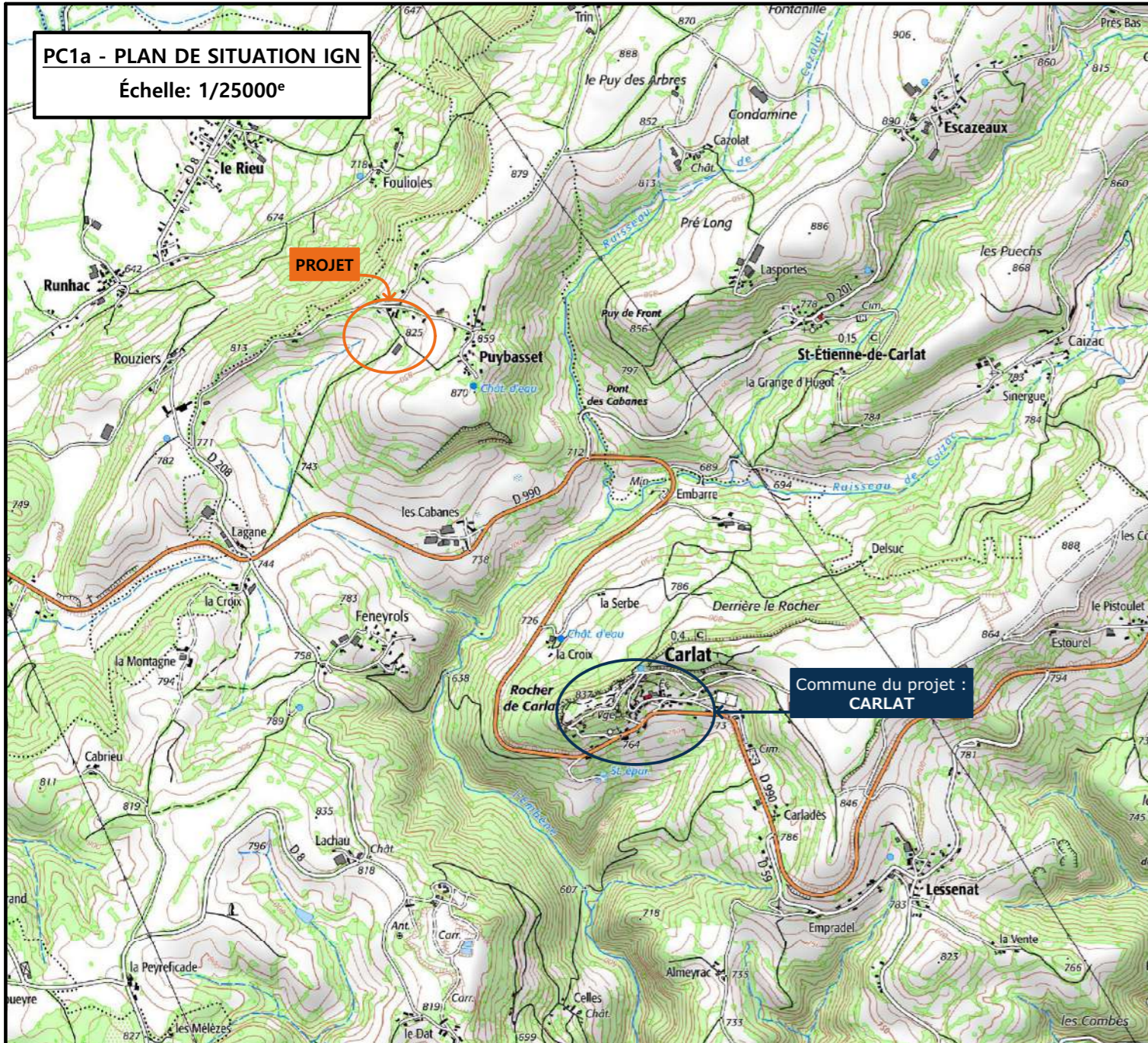
Etablissement de plans pour seule DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION.

Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.

-	-	-	
-	18/10/2024	E.C.	Dossier initial, première édition.
Ind	Date	Par	Modifications

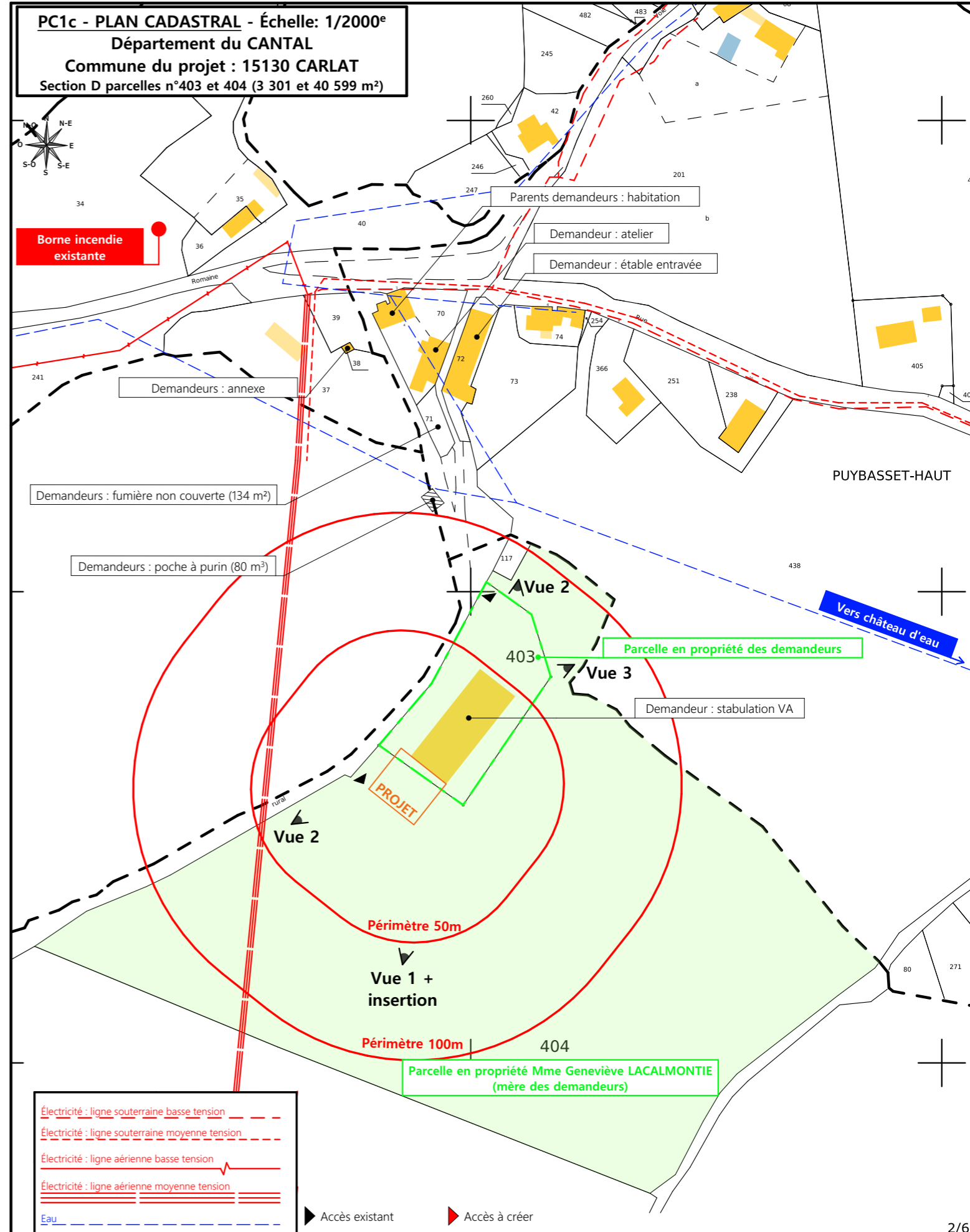
PC1a - PLAN DE SITUATION IGN
Échelle: 1/25000^e



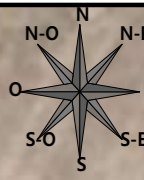
PC1b - DOCUMENT D'URBANISME EN VIGUEUR:
PLU zone A



PC1c - PLAN CADASTRAL - Échelle: 1/2000^e
Département du CANTAL
Commune du projet : 15130 CARLAT
Section D parcelles n°403 et 404 (3 301 et 40 599 m²)



N° Client: 1954	Projet : Extension d'une stabulation VA et installation d'une centrale photovoltaïque		Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT	 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre Architecte : Audrey ESCOT N° Déclaration : 088474PC000533141
	DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE			
	Maitre d'ouvrage: GAEC DE PUY BASSET	Adresse du projet : Puy Basset 15130 CARLAT		
PLANS IGN / URBANISME / CADASTRE			PC1a,b,c	Éch: Variée
			Aurillac, le 18/10/2024	



Électricité : ligne souterraine basse tension	
Électricité : ligne souterraine moyenne tension	
Électricité : ligne aérienne basse tension	
Électricité : ligne aérienne moyenne tension	
Eau	

Commune du projet : 15130 CARLAT
 Section D parcelles n°403 et 404
 (3 301 et 40 599 m²)

Altitude : 820 m

Raccordements AEP et EDF depuis le bâtiment existant
 Evacuation des EP vers le milieu naturel

±0,00 Niveau terrain naturel
 ±0,00 Niveau terrain aménagé

Surface d'emprise au sol existante :	943.00 m²
Surface de plancher existante :	0.00 m²
Surface d'emprise au sol créée :	520.50 m²
Surface de plancher créée :	0.00 m²

▶ Accès existant ▶ Accès à créer

N° Client: 1954

Projet : Extension d'une stabulation VA et installation d'une centrale photovoltaïque

DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Maitre d'ouvrage: GAEC DE PUY BASSET Adresse du projet : Puy Basset 15130 CARLAT

PLAN MASSE ET PLAN DE TOITURE

PC2-5 Éch: 1:500
 Aurillac, le 18/10/2024

Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT

SICA HR 15
 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre

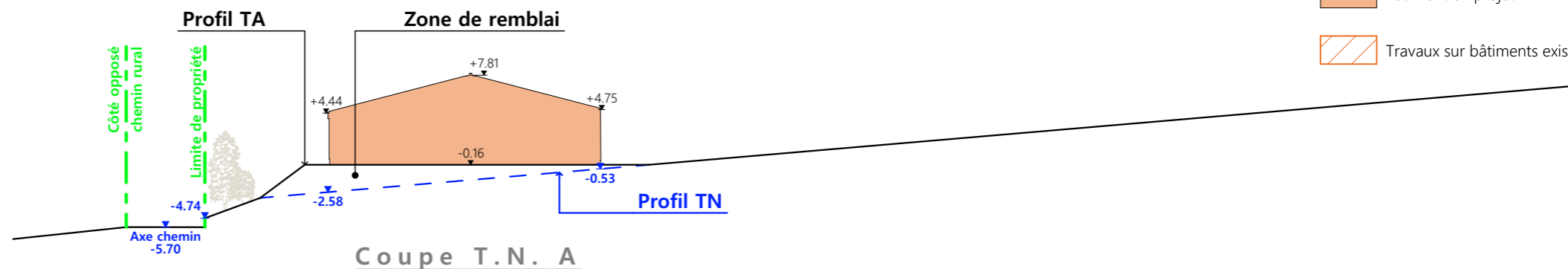
Architecte : Audrey ESCOT

N° Déclaration : 088474PC000533141

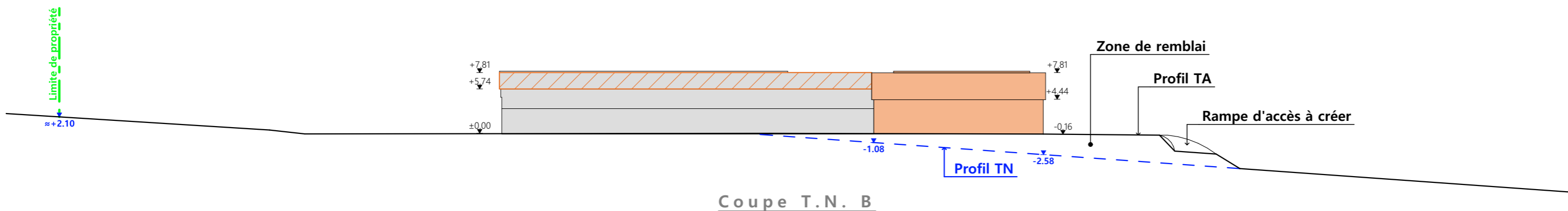
PC3 - PLANS EN COUPE

Échelle: 1:500^e

- Bâtiment existant
- Bâtiment en projet
- Travaux sur bâtiments existants



Coupe T.N. A



Coupe T.N. B

PC4 - Notice descriptive

GAEC DE PUY BASSET / Extension d'une stabulation NOTICE PAYSAGÈRE

A) ETAT DES LIEUX

- Adresse et référence(s) cadastrale(s) :** Le projet est situé à « Puy Basset », sur la commune de 15130 CARLAT. Parcelle(s) concernée(s) par le projet : D 403 et 404, surface totale : 43 900 m²
 - Accès :** Un chemin rural longe l'exploitation au nord-ouest et en permet l'accès. Deux accès sont déjà existants.
 - Constructions dans un rayon 100m/50m :** Dans un rayon de 100m, il n'y a pas d'autre bâtiment que celui qui fait l'objet de la présente extension.
 - Point d'eau cadastré à 35m :** sans objet
 - Construction(s) existante(s) sur la propriété :** La propriété est déjà occupée par un bâtiment agricole à usage de stabulation De plan rectangulaire, il est implanté parallèlement au chemin rural et aux courbes de niveaux.
 - Matériaux des bâtiments existants conservés**
- Le bâtiment existant est en bois et polycarbonates translucides avec une couverture en fibre de ciment gris.
- Topographie :** Le terrain est en pente, le point bas est à l'ouest.
 - Raccordement existant :** Le bâtiment existant est déjà raccordé aux réseaux communaux.
 - Périmètre de protection d'un monument historique :** sans objet

B) PROJET ET IMPLANTATION

- Présentation du projet :**
- Le projet du GAEC DE PUY BASSET consiste à construire une extension au bâtiment contre le pignon sud-ouest. Cette extension servira à loger des bovins mais aussi à stocker du fourrage.
- Implantation / Forme / Surface :**
- Il s'agit d'un bâtiment d'élevage (avec une petite partie pour le stockage), de plan quasi carré, sans surface de plancher puisque sa façade sud-est sera entièrement ouverte. La largeur sera différente de l'existante afin de
- Déblais / Remblais :** L'extension sera construite en remblais, afin d'être au même niveau que la partie existante.
 - Aménagement des abords :** Des abords stabilisés seront connectés avec les existants.
 - Accès :**
- L'accès nord-ouest ne sera pas modifié. L'accès au sud-ouest du projet sera aménagé pour accéder à la plateforme.

- Nécessité agricole :**
 - remplacer une étable entravée,
 - augmenter le nombre d'animaux engraisés (mâles et femelles)
 - augmenter la surface de stockage,
 - répondre au cahier des charges BIO.
 - ICPE/RSD : RSD**
 - Effluents :**

Les bovins seront logés sur une aire paillée. Le fumier compact provenant des parcs paillés sera stocké ou épandu au champ dans les conditions réglementaires.
 - Réseaux / Traitement EP :**


Les eaux pluviales seront évacuées dans le milieu naturel.

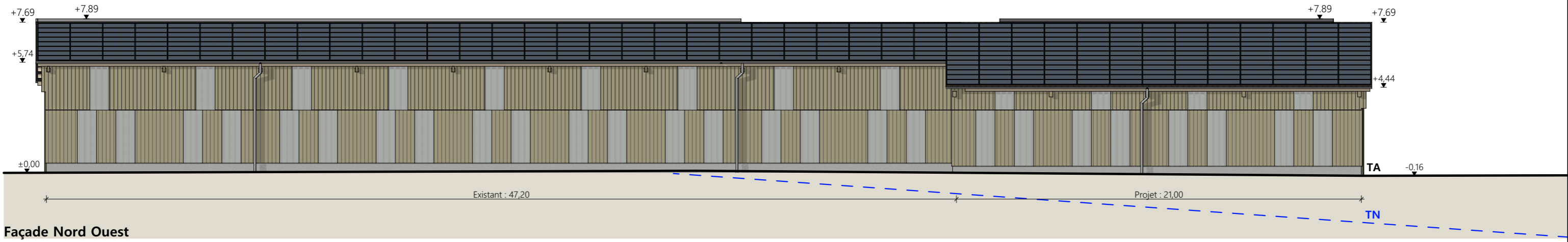
Le projet ne nécessite pas de nouveau raccordement aux réseaux, le bâtiment existant étant déjà alimenté en eau et électricité.
 - Matériaux :**

Les matériaux et teintes choisies sont :

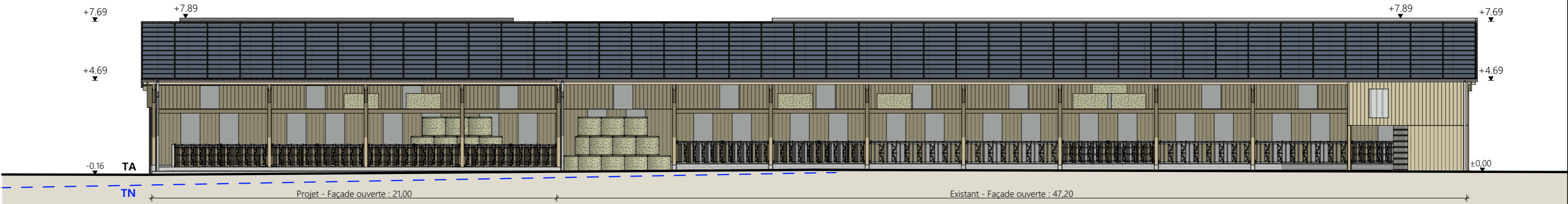
 - Structure :** bois (identique existant)
 - Couverture :** Métallique RAL 7022 + Panneaux photovoltaïques sur existant et projet. Panneaux + cadres de couleur noire.
 - Façades :** Soubassement béton brut, Hauteur visible = 50cm bardage bois, posé à la verticale, bouveté ou bord à bord. Éléments de polycarbonate pour apporter éclairage naturel au bâtiment et animer les façades. aspect proche a du verre naturel. positionnés dans un sens vertical, à un rythme régulier et harmonieux.
 - Menuiseries :** Portes coulissantes : bois bouveté, pose à la verticale.
 - Végétation :** Le talus créé sera végétalisé.
- CONCLUSION**
- Le projet, tant par son implantation que par le choix des matériaux et des teintes, a été étudié afin de créer une unité avec l'ensemble bâti existant tout en s'intégrant au mieux dans le paysage naturel environnant.

4/6

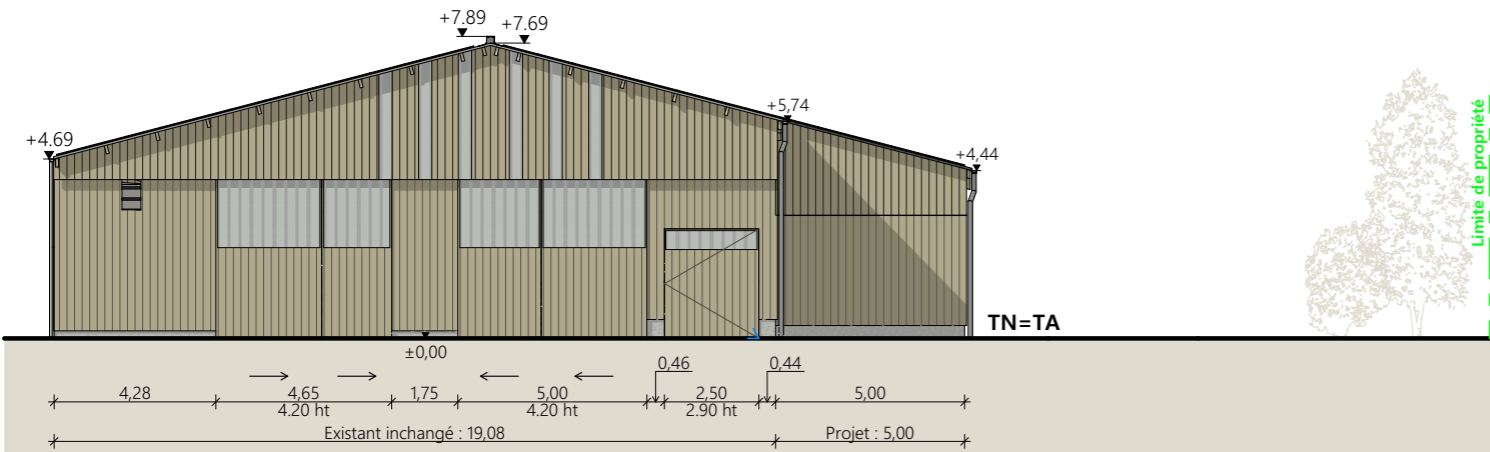
N° Client: 1954	Projet : Extension d'une stabulation VA et installation d'une centrale photovoltaïque		Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT	 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre
	DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE			
	Maitre d'ouvrage: GAEC DE PUY BASSET	Adresse du projet: Puy Basset 15130 CARLAT		
COUPE T.N. + NOTICE DESCRIPTIVE			Architecte : Audrey ESCOT	N° Déclaration : 088474PC000533141
		PC3-4	Éch: 1:500	
		Aurillac, le 18/10/2024		



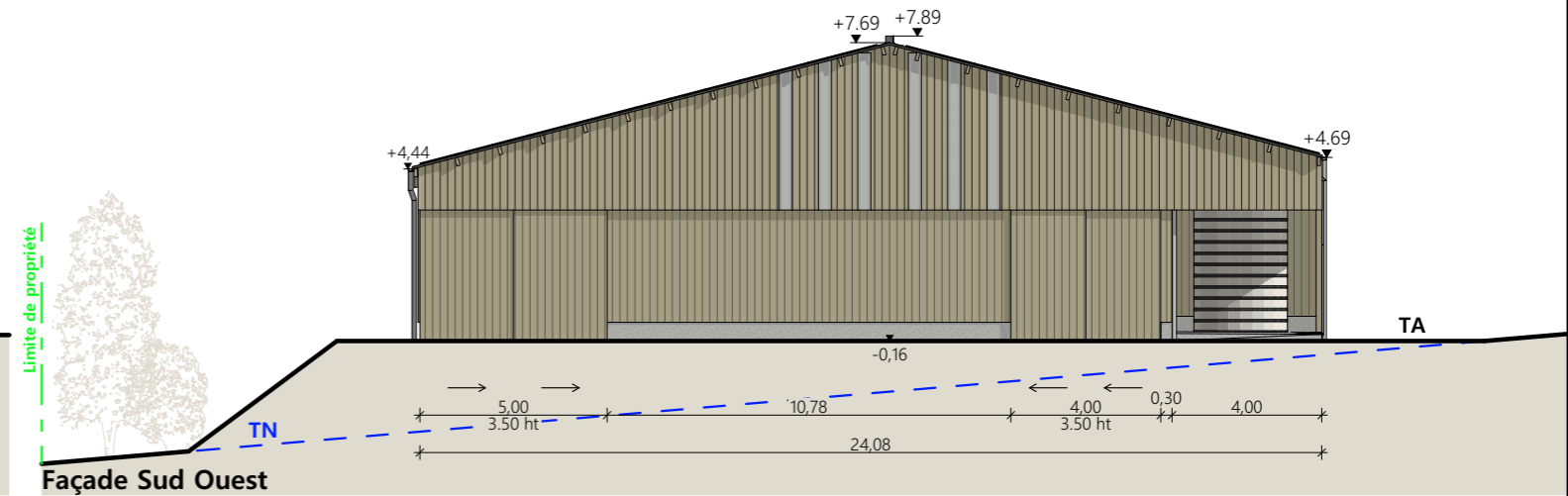
Façade Nord Ouest



Façade Sud Est



Façade Nord Est




Façade Sud Ouest

Matériaux du projet :

- Maçonnerie : - muret préfa ht 0.50m, aspect béton brut
- Bardage : - bas et pignons : bois bouveté
- haut sur longs pans : bois bord à bord
- intégration polycarbonate 2x1.00m par travée sur bardage bas des longs pans
- intégration polycarbonate 1x1.00m par travée sur bardage haut des longs pans
- intégration polycarbonate larg. 0.35 m sur pignon Sud Ouest
- Charpente : - bois
- Menuiseries : - portes coulissantes structure acier et bardage bois bouveté
- Couverture : - acier anticondensation RAL 7022 - Gouttières et descentes EP en zinc
- faitage ouvert couvert, comme l'existant
- panneaux photovoltaïques (cadres et panneaux gris sombre)

Travaux sur existant :

- Conservation de la charpente bois et de la couverture fibre ciment teinte naturelle
- Pose de panneaux photovoltaïques (cadres et panneaux gris sombre)

N° Client: 1954	Projet : Extension d'une stabulation VA et installation d'une centrale photovoltaïque		Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT	 <p>Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'oeuvre</p>
	DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE			
	Maitre d'ouvrage: GAEC DE PUY BASSET	Adresse du projet: Puy Basset 15130 CARLAT		
PLANS DE FACADES			Architecte : Audrey ESCOT	N° Déclaration : 088474PC000533141
		PC5 Éch: 1:200	Aurillac, le 18/10/2024	

PC7 - Vue 2



PC8 - Vue 3




PC8 - Vue 4



PC6 - Vue 1

PC6 - Vue 1 Insertion



N° Client: 1954	Projet : Extension d'une stabulation VA et installation d'une centrale photovoltaïque		Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT	 SICA HR 15 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre	
	DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE				
	Maitre d'ouvrage: GAEC DE PUY BASSET	Adresse du projet: Puy Basset 15130 CARLAT			
	DOCUMENT GRAPHIQUE				PC6-7-8 Éch: sans
		Aurillac, le 18/10/2024	N° Déclaration : 088474PC000533141		

DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS



Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre

Maître d'ouvrage: **GAEC DE PUY BASSET**
Puy Basset
15130 CARLAT

Localisation
du projet : **Puy Basset**
15130 CARLAT

Description du projet de construction

1- Extension d'un bâtiment agricole à usage de stabulation libre pour bovins avec une partie stockage fourrage pour une surface d'emprise au sol nouvelle de 520.30m², avec pose de panneaux photovoltaïques sur existant et extension.

Constitution du dossier

DET1	Vue au sol aménagement - Éch: 1/200 ^e		
DET2	Coupe de principe - Éch: 1/100 ^e		
DET3	Perspectives 3D		



Conseiller Bâtiment:
Jérôme DELARBRE
Chambre d'agriculture du Cantal
26, rue du 139^{ème} R.I - BP 239
15002 AURILLAC Cedex
Téléphone : 04 71 45 55 00



A Aurillac, le 18/10/2024

Dessiné par:
Emmanuelle CLERMONT

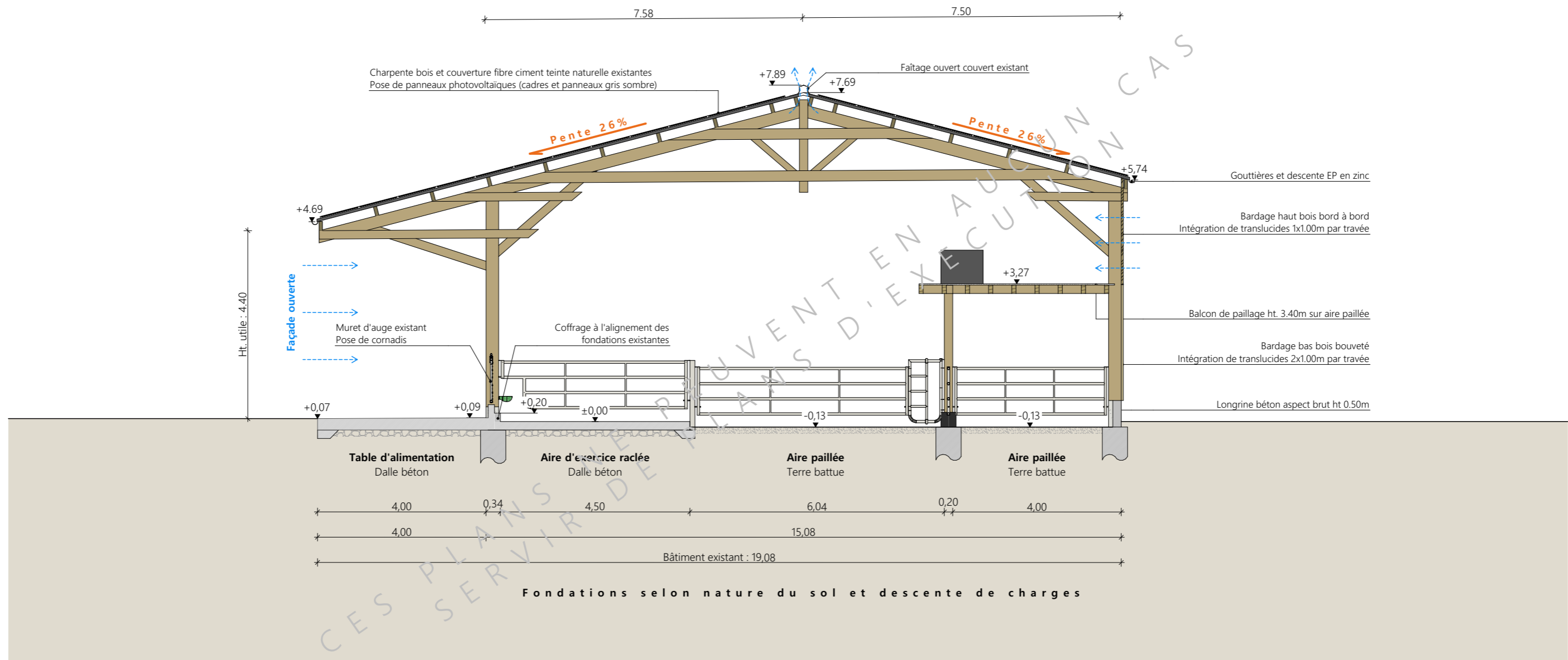
N° Client: 1954	N° Document: TECH01	N° de page: 1/5
--------------------	------------------------	--------------------

Établissement de plans pour seule DEMANDE DE DOSSIER TECHNIQUE ET CONSEIL et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION. Ils ne sont pas nécessaires à l'instruction du permis de construire.

Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

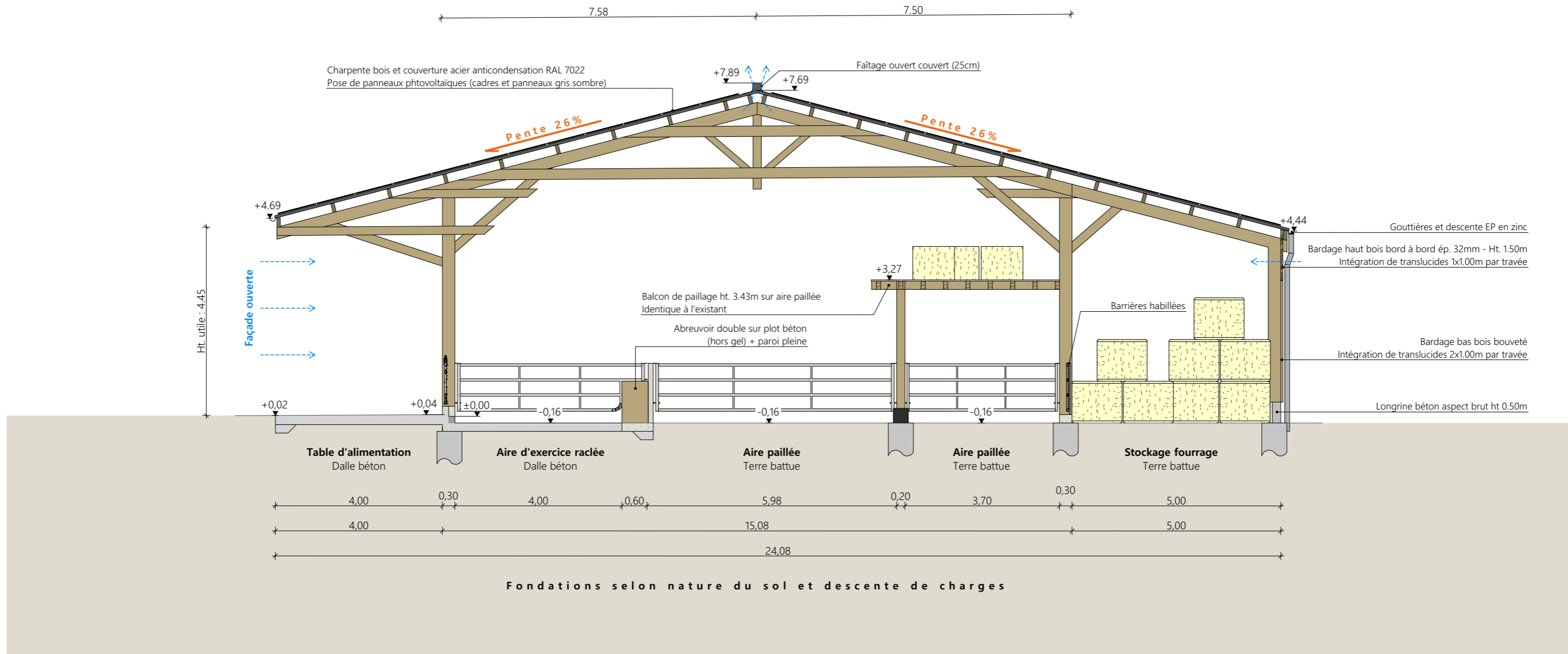
Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.

-	18/10/2024	E.C.	Dossier initial, première édition.
Ind	Date	Par	Modifications



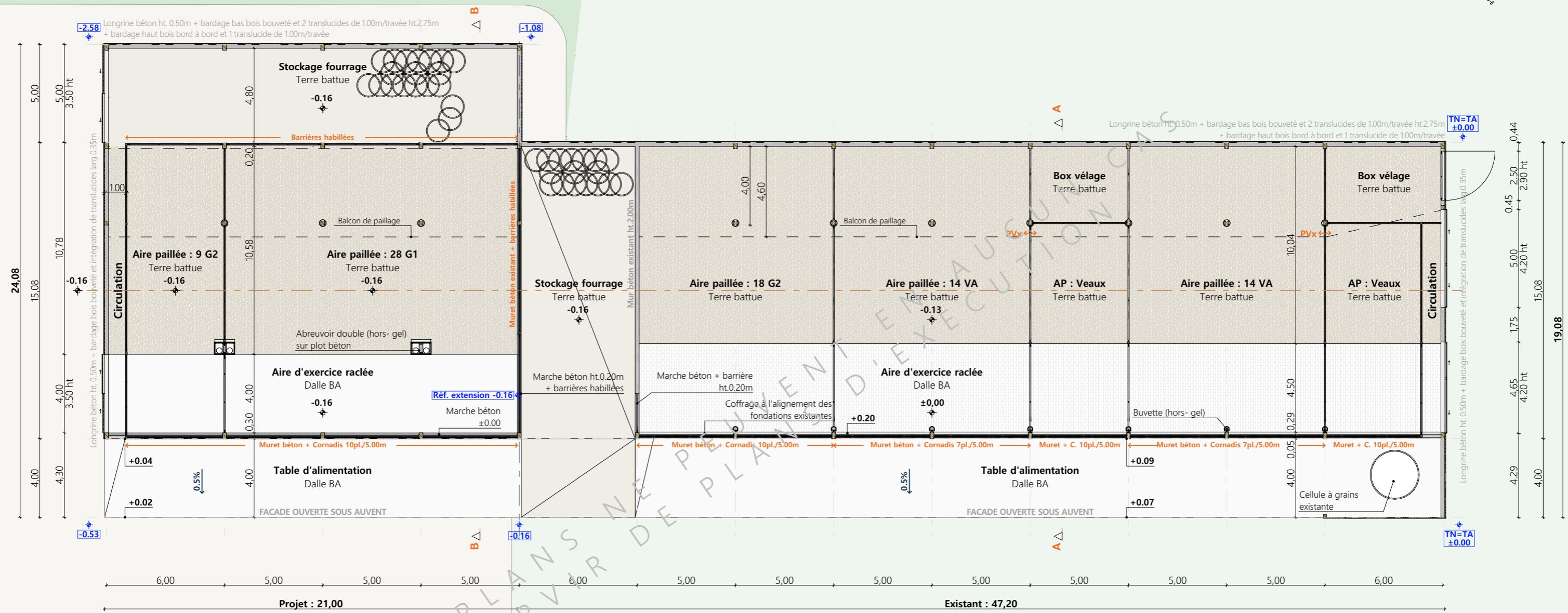
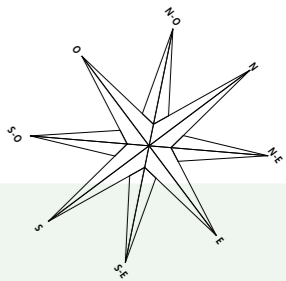
Projet: Extension d'une stabulation VA et installation d'une centrale photovoltaïque		Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT	
DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS		Maitre d'ouvrage: GAEC DE PUY BASSET - Puy Basset 15130 CARLAT	
COUPE DE PRINCIPE AA SUR EXISTANT		DET2	Éch: 1:100
		Aurillac, le 18/10/2024	Conseiller Bâtiment: Jérôme DELARBRE





Projet: Extension d'une stabulation VA et installation d'une centrale photovoltaïque		Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT	
DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS		Maitre d'ouvrage: GAEC DE PUY BASSET - Puy Basset 15130 CARLAT	
COUPE DE PRINCIPE BB SUR PROJET		DET2	Éch: 1:100
		Aurillac, le 18/10/2024	Conseiller Bâtiment: Jérôme DELARBRE





Projet: Extension d'une stabulation VA et installation d'une centrale photovoltaïque		Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT	
DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS		Maitre d'ouvrage: GAEC DE PUY BASSET - Puy Basset 15130 CARLAT	
VUE AU SOL		DET1	Éch: 1:200
		Aurillac, le 18/10/2024	Conseiller Bâtiment: Jérôme DELARBRE





CES PLANS NE PEUVENT EN AUCUN CAS
SERVIR DE PLANS D'EXECUTION

Projet: Extension d'une stabulation VA et installation d'une centrale photovoltaïque		Dessiné par: Emmanuelle CLERMONT	
DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS		Maitre d'ouvrage: GAEC DE PUY BASSET - Puy Basset 15130 CARLAT	
PERSPECTIVES		DET3	Éch: sans
		Aurillac, le 18/10/2024	Conseiller Bâtiment: Jérôme DELARBRE

